



# RÉNOVER LE PATRIMOINE : quels défis et enjeux ?

P.31

L'absence de budget 2025  
inquiète le bâtiment

P.36

RE2020 : un décret de  
simplification publié

P.34

MaPrimeRénov' : moins de  
logements rénovés en 2024

P.40

Bâtiment et immobilier :  
18 000 défaillances

**DOSSIER SPÉCIAL RÉNOVATION DU PATRIMOINE 05**

- La réhabilitation du patrimoine à l'origine de la création de logements
  - Restaurer des monuments historiques : un défi financier
  - Rénovation de bâtiments classés : le casse-tête des menuiseries
- 

**LES ACTUS DU MOIS 30**

- La déclaration de politique générale de Bayrou ne convainc pas
  - Absence de budget 2025 : des inquiétudes pour MaPrimeRénov'
  - RE2020 : un décret de simplification publié
- 

**LES VIDÉOS DU MOIS 38****CONJONCTURE 39**

- La chute des permis de construire s'est poursuivie
  - Bâtiment et immobilier : 18 000 défaillances d'entreprises en 2024
  - Amélioration en vue pour les matériaux de construction ?
- 

**ARCHITECTURE 43**

- Complexe aquatique à Manosque
  - Une maison sobre dans les Côtes d'Armor
  - Baromètre du CNOA
- 

**LES PRODUITS DU MOIS 47**

La France compte des milliers de bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques, dont près de la moitié appartiennent à des particuliers.

Mais comment les rénover tout en conservant leur esthétique d'origine ? C'est le rôle des architectes des bâtiments de France, qui doivent veiller à leur protection, bien que leurs décisions soient parfois à l'origine de débats ou de délais rallongés.

Pour les particuliers propriétaires d'un bâtiment classé, la rénovation énergétique est un défi à la fois administratif et financier, notamment pour concilier amélioration des performances énergétiques et préservation de la façade, alors que changer une simple fenêtre peut devenir un véritable casse-tête (voir **p.14**).

Côté financement, les propriétaires peuvent dans certains cas s'appuyer sur le mécénat. C'est ce que propose la Fondation du Patrimoine,

ou encore la Fondation Mérimée (cf **p.10**).

Parfois, le défi pour les architectes ne se résume pas à une rénovation, mais concerne une reconversion totale. C'est le cas de la caserne des Minimes à Paris, et d'une église dans le Doubs, toutes deux transformées en logements sociaux (**p.5**).

Là encore, il s'agit de réhabiliter et changer d'usages sans dénaturer l'histoire et l'esthétique du bâtiment.

Par ailleurs, n'oublions pas les phares, qui font partie du patrimoine maritime, et qu'il convient de protéger de l'assaut de l'océan pour éviter qu'ils ne soient voués à la destruction comme le phare de la Coubre, en Charente-Maritime (**p.18**).



Claire Lemonnier  
Rédactrice en chef



**siMple**  
la fenêtre  
DORMANT INVISIBLE

**ESTHÉTIQUE & PERFORMANTE**

**INVISIBLE | FINE | SOLIDE**

**MILLET**  
FABRICANT DE PORTES ET FENÊTRES SUR MESURE

# LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS



**La rénovation du patrimoine peut prendre diverses formes, et certains bâtiments peuvent connaître plusieurs usages au cours de leur existence. Découvrez le devenir de trois ouvrages qui ont connu, tout au long de leur histoire, plusieurs fonctions bien distinctes.**

La rénovation du patrimoine ne se résume pas uniquement à donner une seconde jeunesse à un bâti, d'un simple coup de pinceau. Dans certains cas, elle consiste même à offrir une nouvelle vie au bâtiment, à lui offrir une nouvelle fonction.

Grâce au travail d'architectes de talent, il est par exemple tout à fait possible de transformer une église en logements sociaux. Avant qu'un tel édifice n'embrasse ses nouvelles fonctions, il faut pour cela cocher diverses cases. Cependant, une fois les planètes alignées, il est tout à fait possible d'en faire un lieu d'habitation.

Les églises et chapelles ne sont pas les seuls édifices auxquels on peut offrir une nouvelle vie. Ce n'est pas Adrien Robain, architecte pour rh+ architecture, qui dira le contraire. L'homme a œuvré il y a peu sur la transformation d'une caserne de gendarmes en logements sociaux.

## Un bâtiment aux multiples vies

Située à Paris, dans le Marais, la caserne des Minimes faisait partie du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du Vieux Marais. La mairie de Paris souhaitait conserver ce bâtiment chargé d'histoire et datant de l'époque d'Henri IV. Un bâtiment riche, qui aura traversé les deux guerres mondiales, et qui sera passé entre les mains des religieux et de l'armée, puisqu'anciennement couvent avant de devenir une caserne.

C'est en 2016 que l'édifice est légué par la mairie de Paris au bailleur social Élogie Siemp, qui choisit à son tour rh+ architecture comme maître d'œuvre. « *On a posé la première pierre en septembre 2018, mais les travaux ont commencé en décembre 2018. La caserne, transformée en logements sociaux, a été inaugurée en février 2020* », nous explique M. Robain.

# LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS

« Mais il n'y a pas que ça, et c'est ce qui est drôlement intéressant dans ce programme. Celui-ci comporte aussi sept ateliers d'artisanat, un restaurant associatif, une crèche, des plateaux de bureaux et une galerie d'art », détaille l'architecte.

Si la caserne des Minimes a désormais plusieurs fonctions, son objectif principal est de proposer un toit à ceux désirant y vivre. Après transformation, le bâtiment compte aujourd'hui 60 logements sociaux. « Les logements vont du T1 au T5. Il y a de belles surfaces car, à l'époque, la volonté du maire de Paris Centre était de faire en sorte que le bâtiment ne soit pas habité uniquement par de jeunes couples ou des célibataires endurcis », se remémore Adrien Robain.

## Se tourner vers l'avenir sans renier le passé

Le bâtiment a fait l'objet d'importants travaux de transformation, mais il n'était pas pour autant question de faire table rase du passé.

“

**« En travaillant sur le bâti, on essaie toujours d'intégrer un peu d'histoire. Comme une façon de rappeler et de ne pas oublier ce qu'était l'édifice auparavant »**

Adrien Robain,  
architecte chez rh+ architecture

« Concernant son passé de caserne, on a notamment tenu à conserver toutes les inscriptions qui sont sur la façade, c'est-à-dire "Caserne des Minimes gendarmerie nationale". Ces inscriptions gravées sur les pignons ont été conservées », souligne M. Robain.

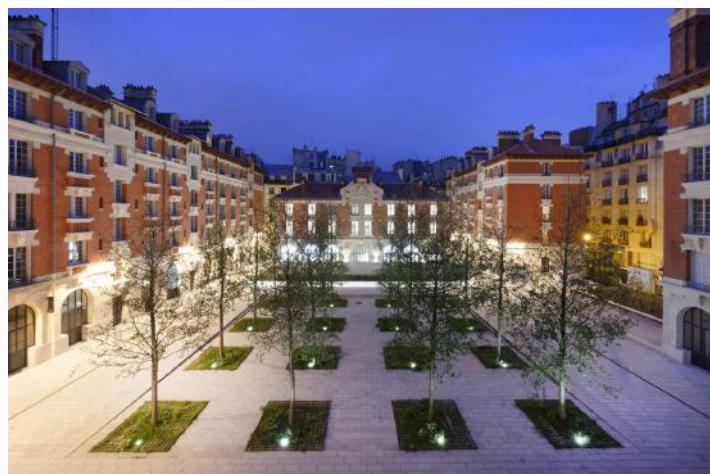
Aux soucis de conserver un peu d'histoire du bâti s'ajoutent les difficultés que l'on peut rencontrer en transformant un édifice. En 1905, le bâtiment est récupéré par l'armée des mains des religieux, qui l'utilisaient comme couvent depuis sa construction. La gendarmerie nationale démolit la partie couvent, et s'attèle à d'importants chantiers pour transformer le bâtiment en caserne. Les travaux durent jusqu'en 1930.

Au cours de cette période de 25 ans, le chantier a adopté diverses méthodes de construction, en plus de connaître la Première Guerre mondiale. Des parties du bâti ont été faites en structure métallique, d'autres en béton. « C'est ce qui fait le charme de la transformation. De l'extérieur, on a l'impression que tout est pareil, mais ça n'est pas le cas, car la construction s'est étalée sur plus de 20 ans. La matière n'est pas totalement connue avant que l'on n'y arrive. Il y a des surprises auxquelles il faut sans cesse s'adapter, c'est ce qui enrichit le projet », témoigne l'architecte de rh+ architecture.

L'une des autres difficultés à été de se confronter au PSMV du Vieux Marais, qui est un peu anachronique selon l'architecte. Ce plan de sauvegarde et de mise en valeur date des années 1960, et stipule que toutes les cours intérieures doivent être

# LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS

minéralisées. « Ça n'est pas dans l'air du temps. On a besoin de végétalisation, encore plus dans les quartiers centraux et denses comme le Marais. Sur ce point, on a bien flirté avec la ligne rouge. On ne pouvait pas transformer l'intérieur de la cour en jardin, mais l'architecte des bâtiments de France, bien conscient qu'il est nécessaire d'avoir une certaine souplesse avec le PSMV, nous a autorisés à planter plusieurs arbres dans la cour et à minéraliser la place avec des pierres claires », nous raconte l'architecte.



Cour intérieure de la caserne des Minimes, aujourd'hui -  
crédit photo : ADaSilva

## D'église à maison individuelle

La transformation d'un bâtiment patrimonial peut également concerner les églises. En Franche-Comté, l'architecte Guillaume Aubel a fait l'acquisition de l'église de Tavey, érigée en 1910 et désacralisée avant la vente. Pour la modique somme de 65 000 euros, M. Aubel a acheté cet édifice religieux en 2015, et s'est attelé à le transformer en maison individuelle pour y vivre avec sa femme et ses deux enfants.

« On a envie d'avoir quelque chose d'assez atypique, d'original, avec lequel on va pouvoir

s'amuser un peu. Après avoir visité l'église, et avoir constaté le volume disponible, je me suis dit qu'il y avait vraiment moyen d'en faire quelque chose de sympa », nous raconte Guillaume Aubel.

En s'offrant cette église, l'idée première du couple n'était pas de la rénover pour lui redonner ses traits d'antan. Du fait de sa désacralisation, et de la loi de séparation des biens de l'Église et de l'État, Guillaume Abel n'a pas eu de demandes particulières de la part de la mairie ou des habitants. Le couple n'a pas eu pour obligation de garder certains aspects qui rappellent la vie passée du bâtiment.



L'église de Tavey pendant les travaux -  
Crédit photo : Belugastudio

« En tant qu'architecte, et étant donné que c'est un édifice chargé d'histoires, je ne souhaitais pas le dénaturer complètement pour autant. Je voulais que de l'extérieur, l'église conserve au maximum son aspect d'origine. Il était illogique à mes yeux d'acheter un bien de ce type, et de tout détruire pour en faire un bâtiment qui ne ressemble plus tout à une église », explique M. Aubel.

Malgré cela, certains habitants du village ont partagé leur crainte et leur déception à

# LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE LOGEMENTS

l'idée de voir l'église de la commune partir dans le privé. Des peurs rapidement dissipées par Guillaume Aubel et sa compagne, comme nous l'explique l'architecte : « *Après avoir racheté l'église, on a tout démolie à l'intérieur, et une fois que l'on s'est retrouvé avec un grand volume vide, on a invité tout le village pour une soirée vin chaud. Après les avoir rencontrés, on leur a parlé de notre projet et ils ont immédiatement été rassurés. Des membres d'une association qui s'opposait à la vente de l'église nous ont même aidés pour la réalisation des travaux.* ».

## Une église des années 1950 transformée en logements sociaux

Dans le Doubs, une église a également fait l'objet d'un important projet de transformation. L'église Sainte-Thérèse de Béthoncourt, érigée en 1953 dans un quartier industriel de Béthoncourt, a fait les frais de la baisse démographique et de l'évolution de l'industrie locale. Voyant sa fréquentation baisser au fil des années, il a été décidé de la reconvertis en logements.

Xavier Llamas, directeur développement territorial Doubs Jura chez le bailleur social Néolia, nous explique qu'il y a un peu moins de 10 ans, le diocèse est entré en contact avec l'entreprise. Après une étude de faisabilité, il a été décidé d'une reconversion pour ce bâtiment fait de pierres de taille calcaire du massif du Jura.

Il a fallu pour cela conserver une structure qui permet d'assurer le changement d'usage. Dans cet édifice d'une trentaine de mètres de long, les travaux ont permis de concevoir cinq duplex, dont quatre en T4 et

un en T3. Au rez-de-jardin, cinq habitations d'environ 60 m<sup>2</sup> ont pu être créées, pour un total de 10 logements sociaux.

Étant relativement jeune, la transformation de ce bâti n'a pas posé de réels problèmes. « *Par rapport à un bâtiment du XVIIe, XVIIIe ou XIXe siècle, on reste sur un bâtiment en béton, avec des éléments de structure relativement importants. Les difficultés ont surtout reposé sur les questions phoniques, de sécurité incendie ou d'ouvertures* », explique M. Llamas.

Pour ce qui est des performances énergétiques du bâtiment, ce dernier se situe à un niveau BBC Rénovation. « *On a des logements qui ont pour étiquette énergétique A ou B. Nous sommes à peu près à 70-80 kilowatts par mètre carré par an de consommation énergétique. On a opté pour une rénovation par l'intérieur, afin de conserver les pierres de taille que l'on peut voir de l'extérieur. Une PAC collective air/eau a été installée pour chauffer les différents logements, ce qui permet en même temps de réduire les gaz à effet de serre et d'avoir une meilleure qualité de l'air* », souligne Xavier Llamas.

De plus, des panneaux photovoltaïques ont été installés pour l'autoconsommation d'énergie, et un système de domotique permet de gérer l'accès et le confort thermique des logements.

*Propos recueillis par Jérémy Leduc*

# Préservez l'Histoire, bâtissez l'avenir avec Tremco CPG !

Fournisseur de matériaux pour la rénovation  
et la construction de bâtiments en France.



09 71 00 80 00 | [info-fr@tremcocpg.com](mailto:info-fr@tremcocpg.com) | [www.tremcocpg.eu/fr-fr/](http://www.tremcocpg.eu/fr-fr/)

# RESTAURER DES MONUMENTS HISTORIQUES : UN DÉFI FINANCIER



**Restaurer les monuments classés nécessite des financements adaptés et une approche équilibrée entre préservation et modernisation. Entre mécénat, lois fiscales et accompagnement des jeunes repreneurs, des solutions émergent pour relever ce défi.**

Comment préserver la grandeur d'un château, l'élégance d'une église ou l'âme d'un phare tout en les adaptant aux contraintes de notre époque ?

## Des mécènes au service de la sauvegarde patrimoniale

La Fondation Mérimée, créée en 2008 pour pallier la diminution des aides publiques, s'est donnée pour mission de soutenir les propriétaires de monuments historiques dans leurs projets de restauration.

Chaque année, plus de 600 000 euros sont alloués aux projets sélectionnés grâce à des fonds exclusivement issus de donateurs privés et de mécènes. Parmi les initiatives phares, on trouve des prix prestigieux comme le Grand Prix Artemis Domaine de la Restauration, doté de 100 000 euros, et le Grand Trophée d'Asso

Histoire et Patrimoine, en partenariat avec *Le Figaro*, qui récompense plusieurs lauréats avec une dotation globale de 200 000 euros.

La sélection des projets repose sur des appels à candidatures, et les critères incluent le statut du monument (inscrit ou classé), son ouverture au public et le caractère urgent des travaux. « *Évidemment, si la toiture menace de s'effondrer, c'est sûr qu'il est urgent de faire quelque chose* », souligne Cassilde Le Huédé, chargée de projets pour la Fondation Mérimée.

À titre d'exemple, l'Hôtel de Rouvière, situé à Marveugeule (Lozère), a récemment bénéficié du soutien de la fondation en remportant le Grand Prix Artemis Domaine de la Restauration. Ce bâtiment, abandonné depuis un demi-siècle, a été repris par Geoffrey Malaval, un jeune

# RESTAURER DES MONUMENTS HISTORIQUES : UN DÉFI FINANCIER

propriétaire. « *Il y avait des phases de travaux très importantes, puisque tout le bâtiment était en ruine* », raconte la chargée de projets.



*Restauration de la toiture © Fondation Mérimée / Hôtel de Rouvière.*



Les projets financés sont menés en partenariat avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et les Architectes des Bâtiments de France pour garantir le respect des normes strictes de restauration.



**« Quand un monument est inscrit ou classé au titre des monuments historiques, la restauration doit respecter un certain nombre de règles »**

Cassilde Le Huédé,  
chargée de projets à la Fondation Mérimée

## Des solutions de financement adaptées

Les acquéreurs de châteaux classés disposent de divers dispositifs pour financer leurs projets. Les crédits bancaires

ciblés offrent des solutions adaptées à la restauration patrimoniale. Par ailleurs, la loi Monuments Historiques permet des déductions fiscales importantes pour les travaux approuvés.

Une autre tendance émergente est le crowdfunding patrimonial, qui mobilise des passionnés pour contribuer au financement des rénovations. « *Ce modèle participatif rencontre un succès grandissant, notamment auprès de ceux qui souhaitent soutenir la sauvegarde du patrimoine* », note Philippe Benardeau, directeur général d'Agent Mandataire Prestige, un réseau immobilier spécialisé dans le luxe. À l'image du « Loto du patrimoine », initié par la Fondation du Patrimoine, avec le soutien du ministère de la Culture, qui s'inscrit dans la mission confiée à Stéphane Bern en 2017 pour recenser les sites en péril.

Depuis sa création, près de 155 millions d'euros ont été levés grâce au grand public, permettant de financer la restauration de 950 sites locaux.

Du côté de la Fondation Mérimée, plus de 250 chantiers ont été soutenus depuis 2008 et 104 bourses ont été attribuées. « *La générosité de chacun est essentielle pour continuer à préserver ce patrimoine* », insiste Cassilde Le Huédé.

## Encourager la nouvelle génération de propriétaires

En parallèle du financement, la Fondation Mérimée a également pour objectif de préserver les métiers d'art et les savoir-faire

# RESTAURER DES MONUMENTS HISTORIQUES : UN DÉFI FINANCIER

traditionnels. Chaque année, elle attribue des bourses d'études à des étudiants se préparant à devenir restaurateurs du patrimoine. « *Pour restaurer, dans les règles, un château ou un monument historique, il faut des compétences particulières* », indique la chargée de projets.



*Chantier-école pour les peintures © Nelly Cochet / Institut national du patrimoine.*

Pour assurer l'avenir de ce patrimoine, la fondation mise ainsi sur les jeunes propriétaires. Le Prix du Jeune Repreneur, lancé en 2014, s'adresse aux 18-45 ans pour les encourager à reprendre et restaurer des monuments historiques. « *Avec la baisse des aides de l'État, il est essentiel de soutenir ces initiatives* », souligne-t-elle.

L'accompagnement joue un rôle clé pour ces nouveaux repreneurs. « *Il est crucial d'expliquer clairement les obligations légales, comme les autorisations pour les travaux ou les restrictions dues au classement* », précise le DG d'Agent Mandataire Prestige. « *Mettre en lumière les avantages fiscaux, tels que les déductions pour les travaux ou les aides publiques à la restauration, est tout aussi essentiel* », poursuit-il.

## Entre tradition et modernité

Quant aux attentes des acquéreurs potentiels de châteaux classés, elles évoluent, souligne Philippe Benardeau. Ces derniers souhaitent en effet « *conserver l'authenticité en respectant l'architecture et les matériaux historiques* ». Une modernisation « *discrète* » est également recherchée pour intégrer des équipements contemporains, comme le chauffage, l'électricité, ou encore la domotique, sans nuire à l'intégrité du bâtiment.

Les acheteurs envisagent également des usages mixtes, combinant habitation, hôtellerie ou organisation d'événements, et adaptent leurs projets de rénovation à ces objectifs.

L'efficacité énergétique, bien qu'essentielle, reste complexe à intégrer en raison des restrictions liées au classement. « *Les contraintes administratives imposées par les Architectes des Bâtiments de France rallongent les délais et augmentent les coûts* », précise-t-il. De plus, les rénovations nécessitent des matériaux et des techniques spécifiques, ce qui limite le nombre d'acheteurs potentiels, souvent freinés par la complexité des démarches légales et les implications financières.

*Propos recueillis par Marie Gérald*



## **HYGROGENIUS : la nouvelle VMC simple flux hygroréglable à régulation intelligente**

**La nouvelle gamme HYGROGENIUS a pour ambition de répondre aux attentes des consommateurs en termes d'économies d'énergie, de confort acoustique et d'esthétisme. La marque Atlantic a pensé HYGROGENIUS comme une solution globale de ventilation simple flux, intelligente, silencieuse, connectée et performante. En intégrant une calibration au juste besoin et une régulation précise en fonction du taux d'humidité et du type de pièce, HYGROGENIUS permet de réaliser jusqu'à 58% d'économies d'énergie par rapport à une VMC autoréglable selon Uniclima. Ses innovations brevetées offrent un confort optimal aux utilisateurs tout en permettant de faciliter sa pose par les professionnels.**

**HYGROGENIUS : la solution haute performance garantissant des débits d'air sur-mesure, pièce par pièce, dans les configurations les plus exigeantes, sans compromis sur le silence et l'esthétique**

→ Des nouveautés pensées pour le confort des consommateurs

Intégralement fabriquée en France, dans l'usine de Meyzieu, la VMC hygroréglable HYGROGENIUS a été pensée comme une solution globale de ventilation simple flux, alliant économies d'énergie et confort acoustique.

En effet, son innovation principale réside dans le fait de ne plus avoir besoin d'utiliser de bouche hygroréglable, grâce à la régulation qui se fait dans le piquage, ce qui permet l'utilisation de bouche esthétique et silencieuse. HYGROGENIUS offre ainsi un confort acoustique optimal pendant son fonctionnement. L'intégration au logement est également facilitée grâce à des bouches d'extraction épurées et peignables, le tout renforcé par un design fonctionnel et minimaliste.

[» LIRE LA SUITE](#)

# RÉNOVATION DE BÂTIMENTS CLASSÉS : LE CASSE-TÊTE DES MENUISERIES



**Comment concilier rénovation énergétique et conservation de l'esthétique d'un bâtiment classé ou situé en zone classée ? C'est le défi que doivent relever les architectes des bâtiments de France, dont les choix peuvent être sujets à polémique, notamment lorsqu'il s'agit de remplacer les fenêtres.**

Rénover un bâtiment classé ou situé en zone classée n'est pas une mince affaire, et atteindre des performances thermiques satisfaisantes peut se révéler encore plus complexe.

En effet, les souhaits des propriétaires peuvent parfois se heurter à l'avis des architectes des bâtiments de France (ABF). L'objectif premier des ABF : conserver l'histoire du bâtiment et l'aspect esthétique, notamment des façades.

« *Le cahier des charges imposé par l'ABF peut concerner des matériaux, un type de bois, des formes, ou des couleurs* », nous détaille Carlos da Torre, responsable des ventes de Janneau, qui a récemment travaillé sur la rénovation du château de Nainville-les-Roches (Essonne).

## Conserver le simple vitrage, un non-sens ?

Exit donc l'isolation thermique par l'extérieur (ITE), l'installation de volets s'ils ne sont pas déjà existants, voire la pose de menuiseries à double vitrage. Cette dernière contrainte constitue un non-sens, selon le délégué général de l'UFME, dans un contexte où la France s'est fixée des objectifs en matière de rénovation énergétique des passoires thermiques.

« *Le fait d'imposer du simple vitrage n'a aucun sens puisqu'on ne voit pas la différence de l'extérieur. Aujourd'hui, les menuiseries fabriquées par nos entreprises françaises offrent de très hauts niveaux de performances thermiques tout en respectant l'esthétique des ouvrages. Pourquoi ne pas*

# RÉNOVATION DE BÂTIMENTS CLASSÉS : LE CASSE-TÊTE DES MENUISERIES

*en faire profiter les bâtiments historiques et faire rimer confort et respect architectural ? », s'interroge-t-il.*

*« Il serait peut-être opportun que certains architectes des bâtiments de France revoient leur dogme autour du simple vitrage. Rénovés de cette manière, les bâtiments historiques seront très déperditifs en termes d'énergie primaire et seront générateurs de passoires thermiques (classes F ou G) qui sont à éradiquer. Ce n'est pas en rénovant avec des menuiseries simple vitrage qu'on va gagner 3 ou 4 classes, c'est impossible », insiste le délégué général de l'UFME.*

Il cite l'exemple de la rénovation du conseil régional de Strasbourg. Dans ce cas précis, le directeur technique souhaitait installer du double vitrage, mais l'architecte des bâtiments de France voulait de son côté conserver du simple vitrage : « *Le directeur technique avait 600 employés dans le conseil régional, et il me dit "J'en suis malade monsieur, mes salariés auront froid et on mettra des radiateurs". Et bien l'architecte a gagné. Ils ont mis des radiateurs électriques et ils consomment plein d'énergie, parce que les employés sont gelés bien évidemment », regrette Philippe Macquart.*

*« Aujourd'hui, il y a des simples vitrages qui sont sortis et qui permettent d'avoir une performance énergétique ou phonique améliorée », tempère de son côté Carlos da Torre, responsable des ventes de Janneau. « Mais on va difficilement aller chercher les performances d'un double vitrage », reconnaît-il.*

Quid du confort d'été, lorsqu'il n'est pas possible d'installer des volets ?

*« Aujourd'hui, avec le développement des techniques, on peut proposer des vitrages qui vont améliorer le confort d'été avec une protection solaire qu'on peut avoir directement sur les vitrages et qui sont neutres en termes d'aspect », nous répond Carlos da Torre.*

## La menuiserie bois souvent à l'honneur

Autre absurdité, selon Philippe Macquart : l'obligation d'installer des menuiseries bois, à l'heure où les fabricants sont capables de tromper l'œil et d'imiter de façon extrêmement précise ce matériau.

*« Les architectes des bâtiments de France ont souvent la volonté d'interdire la mise en œuvre de menuiseries PVC ou aluminium. C'est une décision à revoir absolument puisqu'aujourd'hui une fenêtre PVC, aluminium ou bois peuvent avoir de l'extérieur une esthétique totalement similaire », estime M. Macquart.*

*« On peut faire des choses thermiquement performantes tout en conservant l'architecture et l'esthétique extérieure », assure-t-il.*

*« Cela fait 25 ans que je travaille dans le secteur de la fenêtre, et pourtant je me fais encore leurrer par certaines gammes de fenêtres imitant l'aspect bois. Je mets quiconque au défi de reconnaître le matériau de ces fenêtres à 4 ou 5 mètres de distance », poursuit-il.*

# RÉNOVATION DE BÂTIMENTS CLASSÉS : LE CASSE-TÊTE DES MENUISERIES

Et d'ajouter : « *Ne fermons pas les portes – c'est le cas de le dire – en excluant des matériaux* ».

« *Il peut y avoir des exigences sur le fait de conserver les mêmes matériaux. Parfois même jusqu'à l'absurde, lorsqu'on exige que les produits soient fabriqués en utilisant les techniques de l'époque, pour qu'ils soient vraiment identiques aux produits remplacés* », abonde Vladimir Luzhbin-Asseev, responsable technique du groupement Actibaie.

Mais d'ailleurs, quel est le bois le plus fréquemment utilisé pour la rénovation des menuiseries ?

Comme le meilleur rapport qualité-prix est souvent recherché, il s'agit fréquemment d'essences de résineux plaqués avec des essences nobles, ou des bois exotiques, nous explique le délégué général de l'UFME.

Le chêne français, apprécié pour des raisons écologiques, reste rare car très onéreux, selon Philippe Macquart.

« *Dans certaines villes comme Paris, par exemple, c'est systématiquement du chêne puisque les bois exotiques sont proscrits - en tous cas pour les bâtiments qui appartiennent à la ville* », nous indique toutefois le responsable des ventes de Janneau.

« *Le fait que les fabricants français aient de moins en moins le réflexe d'utiliser des bois tropicaux, c'est une bonne chose. Néanmoins, il y a des bois tropicaux plantés, comme le curupixa ou d'autres essences, qui sont tout à*

*fait utilisables et issus de forêts gérées de manière totalement responsable. Donc il ne faut pas faire une croix complète dessus* », ajoute de son côté Philippe Macquart.

Qu'en est-il de l'ouverture la plus souvent demandée en rénovation de patrimoine ?

« *Bien souvent, c'est de la fenêtre bois avec ouverture à la française. Ce qu'on appelle la fenêtre à "mouton et gueule de loup". Ce sont de grosses sections de bois avec des crémones ou des espagnolettes, pour retrouver le style d'époque. Avec même, assez souvent, dans certains bâtiments prestigieux, de la récupération des crémones existantes, avec le sablage et le vernissage pour pouvoir les réadapter sur les nouvelles fenêtres* », nous répond Carlos da Torre.

Pour s'adapter à ces demandes spécifiques, certains fabricants développent aujourd'hui des gammes dédiées à la rénovation du patrimoine. C'est le cas de Janneau, avec ses gammes « *Patrimoine* », « *Montaigne* » et « *Cambronne* ».

Le délégué général de l'UFME cite également l'exemple de Molenat et Bourneuf (groupe Lorillard).

## Les volets n'échappent pas à la règle

Côté volets, dans certaines zones classées, une typologie bien précise de volets peut être imposée, en accord avec le PLU.

[» LIRE LA SUITE](#)

# Être Référente d'Aide à la Rénovation Énergétique c'est

## AVOIR LES BONS OUTILS

**Plus de 3 800 RAR\* bénéficient  
déjà d'outils gratuits et  
opérationnels, pour maîtriser  
les dispositifs MaPrimeRénov'  
et CEE :**

- une base de données des matériaux et matériels éligibles aux CEE
- un annuaire interactif des aides financières locales et nationales
- le décryptage des évolutions réglementaires et actualités des dispositifs CEE
- des cours en ligne conçus pour tous les niveaux



\*Référents d'Aide à la Rénovation

PORTÉ PAR



PARTENAIRES



FINANCEURS AIDEE, DISTRIDYN, EDF, ESSO, SIPLEC, TOTAL ENERGIES



Devenez RAR  
**PROGRAMME-OSCAR-CEE.FR**

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PROGRAMME SUR :

# RÉNOVER UN PHARE, ENTRE PRÉSÉRATION ET MODERNISATION



**Quand on parle de rénovation du patrimoine, on pense souvent en premier lieu aux châteaux ou aux cathédrales, mais évoquons également les phares. Entre préservation et modernisation, ces édifices sont à la croisée de multiples enjeux. Éclairage.**

C'est une silhouette de pierre, qui s'élève parmi les eaux bleutées de la mer et sur les bords du littoral. Empreint d'histoire et de mystères, le phare fait partie du patrimoine français. Prenons l'exemple du phare de Cordouan, dans l'estuaire de la Gironde, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 2021.

Si cette distinction ne finance pas sa rénovation, les démarches ont incité l'administration propriétaire à « *se lancer dans des travaux de restauration de grande ampleur, de façon à ce que le phare, au moment de son inscription, soit dans le meilleur état possible* », nous confie Jean-Marie Calbet, ancien ingénieur des travaux publics de l'État et président de l'association des phares de Cordouan et de Grave.

Aujourd'hui, 42 phares ont été classés au titre des monuments historiques et 47

phares inscrits, sur les 150 phares existants en France, lit-on sur le site du Centre des monuments nationaux.

« *De ce fait, les Directions Régionales des Affaires Culturelles et les architectes des bâtiments de France sont associés aux réflexions avant d'engager des travaux qui pourraient entraîner une modification patrimoniale de ces ouvrages* », poursuit Michel Cousquer, directeur adjoint du département ports et navigation du Cerema.

## Protéger les fondations du phare

La structure du phare est un des points d'intervention du Cerema. « *En priorité, nous ciblons le soubassement, c'est-à-dire la partie en contact avec l'eau, avec la mer, sur laquelle est édifié le fût du phare, pour ceux qui sont en mer. Et pour les phares qui sont à terre, on va se concentrer sur les fondations et*

# RÉNOVER UN PHARE, ENTRE PRÉSERVATION ET MODERNISATION

*l'ouvrage* », explique M. Cousquer.

Les Ateliers DLB, entreprise œuvrant depuis 40 ans dans la restauration du patrimoine, compte à son actif 10 chantiers de phare. Leur conclusion : comme pour tout chantier patrimonial, les besoins changent selon la structure.

« *Il y a des phares uniquement avec le fût, des maisons à feu, ou des phares dont les logements de gardiens sont au pied, et qui, du coup, ont beaucoup plus de pathologies. Mais c'est sûr que la partie qui souffre le plus, c'est la coupole et les structures métalliques, exposées à la corrosion* », nous détaille son directeur travaux, Jean-Charles Caraës.

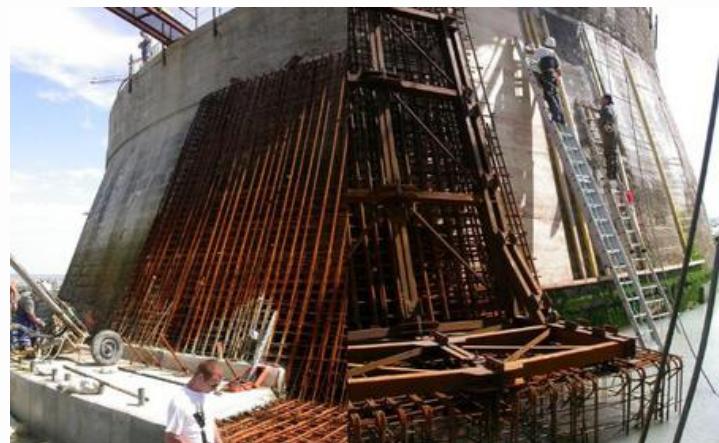
Ainsi, par sa forte exposition aux vagues, le phare de Cordouan risque des désordres au niveau de la maçonnerie. Autrefois, un rejoinglement annuel sur la couronne périphérique du phare était nécessaire.



Essais de joint sur le phare de Cordouan - Crédit photo : Association des phares de Cordouan et de Grave

« *La force de la mer sur le bouclier du phare par tempête représente 80 tonnes au mètre carré. À titre de comparaison, il faut imaginer une locomotive qui fonce sur le phare* », nous décrit Jean-Marie Calbet. Depuis 2005, un

bouclier en béton armé protège la moitié ouest de cette partie et le rejoinglement est à faire tous les cinq-six ans.



Travaux sur le bouclier du phare de Cordouan  
Crédit photo : Association des phares de Cordouan et de Grave

Le béton fibré ultra-performant, fabriqué en impression 3D, est une autre piste étudiée par le Cerema, pour préserver les phares des marées et des tempêtes. La structure travaille aussi sur l'application du béton à armature composite, pour les petites tourelles en mer.



Phare de la Jument, à Ouessant - Crédit photo : Cerema

L'établissement public se concentre également sur les grands phares, dont celui de la Jument, à Ouessant, dans le Finistère. Les équipes essaient « *d'identifier, de caractériser les efforts auxquels il est soumis par la houle, par le vent, en mettant des*

# RÉNOVER UN PHARE, ENTRE PRÉSERVATION ET MODERNISATION

*capteurs. On travaille avec différents laboratoires sur ce sujet* », nous explique son directeur adjoint du département ports et navigation.

L'idée étant « *d'essayer de modéliser et anticiper les défaillances et donc adapter les solutions de réparation du soubassement ou des parties de l'ouvrage soumises aux efforts* », abonde-t-il.



*Essais de capteurs sur le phare de la Jument - Crédit photo : Cerema*

## L'érosion côtière, un problème complexe à appréhender

Autre danger auquel est exposé le phare : le recul du trait de côte – ou érosion côtière. L'administration française, avec l'appui éventuel du Cerema, projette de recenser dans le futur les phares concernés. « *Deux sont déjà dans le viseur : les phares de la Coubre en Charente-Maritime et la maison-feu de Socoa en face de Saint-Jean-De-Luz, les deux premiers les plus menacés* », nous indique Michel Cousquer.

Il ajoute : « *L'idée est de faire une cartographie de l'ensemble des aides à la navigation concernées, de manière à prioriser ceux qu'il faudra laisser être avalés par la mer* ».

*et ceux qui sont à tout prix à protéger, à reconstruire ou à déplacer* ».

Jean-Marie Calbet, de l'association des phares de Cordouan et de Grave, craint aussi pour celui de la Coubre et ceux alentours. En 1980, les logements du phare Saint-Nicolas ont dû être rasés, face au danger des vagues. D'autant que la démolition du phare de la Coubre a été tout récemment annoncée.

« *En ce moment, cela attaque la côte de la Palmyre. Il y a d'autres endroits, au contraire, où ça se recharge. Les phénomènes de déplacements sédimentaires le long de la côte sont malheureusement très difficiles à anticiper* », remarque l'expert.

## Assurer sa modernisation pour une meilleure pérennité...

Toutefois, « *le patrimoine, ce n'est pas que l'ouvrage. C'est aussi le signal lumineux, le faisceau, la rotation et la présence de ces lentilles qui ont aussi toute une valeur patrimoniale* », relève Michel Cousquer.

Le Cerema œuvre en effet à la modernisation de ces dispositifs lumineux. C'est-à-dire « *tout ce qui concourt à son bon fonctionnement : la production, le stockage, la distribution d'énergie, l'automatisation, et l'optique* ». Certes, les systèmes radio-électriques servent maintenant à positionner les navires, à la place des faisceaux. Mais le signal lumineux joue toujours un rôle dans la signalisation d'obstacles, par exemple.

La lentille de Fresnel, conçue au 19ème

# RÉNOVER UN PHARE, ENTRE PRÉSERVATION ET MODERNISATION

siècle, équipe encore entre 90 et 95 % des phares opérationnels, selon M. Cousquer, et assure une portée de 40 kilomètres. Problème : la technologie baigne dans un bain de mercure, qui permet à l'optique des phares d'atteindre des portées inégalées et de limiter les frottements mécaniques. Toutefois, ce bain constitue un risque majeur en matière d'hygiène et sécurité.

*« Aujourd'hui, il y a un programme qui vise à supprimer le mercure dans les phares d'ici 2030. On va par exemple remplacer les bains de mercure par des bains d'huile, développés au Cerema. On a déjà déployé une dizaine d'unités un peu partout sur les phares français, et particulièrement en Outre-Mer »,* nous évoque le directeur adjoint du département ports et navigation du Cerema. Ainsi, le phare réunionnais de Sainte-Suzanne a été traité il y a trois ans.

L'autre axe de modernisation consiste à remplacer l'optique traditionnelle. « *On commence à envisager l'installation de fanaux industriels. On enlève la lentille de Fresnel, pour la remplacer par un fanal plus compact en réduisant le plus souvent les portées nominales des phares* », illustre M. Cousquer. Sans compter la participation du Cerema à un programme pour mettre au point et déployer des sources lumineuses à DEL, spécifiques aux grands phares, encore équipés pour la plupart de lampes aux halogénures métalliques.

L'établissement public étudie également des systèmes intégrés de supervision des phares, via des capteurs, pour télésurveiller les systèmes actifs.

Depuis plus de quarante ans, le phare s'est converti aux énergies renouvelables, d'abord le petit éolien, et désormais principalement le solaire, qui équipe la moitié des phares, selon le directeur adjoint du département ports et navigation du Cerema. Mais pour éclairer la nuit et assurer l'autonomie, l'énergie solaire doit être stockée dans une batterie qui alimente la source lumineuse et les automatismes du phare.

*« Ces progrès techniques permettent de mettre du matériel qui est beaucoup moins gourmand en énergie »,* comme les groupes électrogènes, renchérit Jean-Charles Caraës des Ateliers DLB.

## ... sans endommager sa mémoire patrimoniale

N'oublions pas qu'au-delà de ces progrès techniques, le phare est une image de carte postale, une ambiance. « *Étant marin moi-même, quand on traverse la Manche et quand on arrive à la pointe de la Bretagne, on est quand même content de voir scintiller ses phares, et on se dit « Ça y est, on arrive à la maison » !* », nous livre Jean-Charles Caraës.

Le directeur de travaux des Ateliers DLB et ses équipes accordent un véritable attachement au patrimoine. « *Ce qui nous a toujours intéressé, c'est ce petit détail de quincaillerie, ces bronzes, cette petite moulure, ces portes à panneaux, et la façon dont étaient pensées les choses à l'époque, et que ce bâtiment, qui avait un but purement technique, était malgré tout richement (...)* »

[» LIRE LA SUITE](#)



## BEPOSITIVE présente les nouvelles animations de son édition 2025

2025 sera une édition particulière pour le salon BEPOSITIVE, qui se tiendra du 25 au 27 mars prochains à Eurexpo Lyon. À 4 mois de l'événement, le rendez-vous historique des marchés de l'énergie et du bâtiment dévoile les premières pages de ses grands temps forts avec quelques nouveautés. Parmi elles, un évènement très attendu dans la filière des EnR : les European Solar Games, qui met en compétition les installateurs de panneaux photovoltaïques.

### Un championnat organisé pour la première fois en France

C'est maintenant officiel, le salon BEPOSITIVE accueillera la compétition des European Solar Games.

Ce championnat, organisé par le groupe Enstall (dont la marque Esdec est historiquement présente sur le salon) met en compétition des installateurs de panneaux photovoltaïques, avec l'objectif de sensibiliser le public à la sécurité et à la qualité des installations.

Lancée en 2019, cette rencontre se déroule régulièrement lors de plusieurs événements européens consacrés aux EnR, notamment en Angleterre, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne. Pour la première fois en France, les European Solar Games se dérouleront durant les 3 jours du salon BEPOSITIVE. Un espace de 140 m<sup>2</sup> sera entièrement dédié à la compétition.

#### Au programme :

- Entre 8 et 12 équipes (binômes) d'installateurs Français en compétition ;
- Plusieurs épreuves pour s'affronter sur les 2 premiers jours : 1h pour poser 6 panneaux photovoltaïques sur une toiture ;
- Un jury d'experts pour les évaluer ;
- Une finale avec les 2 meilleurs binômes le dernier jour.

[» LIRE LA SUITE](#)

# RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS, QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?



**La réhabilitation d'un bâtiment consiste en un travail complexe car elle englobe la maîtrise des techniques de rénovation, souvent en accord avec les exigences des normes actuelles. Des interventions qui peuvent s'avérer coûteuses et difficiles à mettre en œuvre. C'est pourquoi faire appel à des architectes spécialisés dans le patrimoine et le bâti ancien peut se révéler indispensable. Quelle est l'opinion des professionnels qui se heurtent quotidiennement à ce genre d'opération ? Voici l'avis d'experts et d'architectes ayant réhabilité divers projets patrimoniaux.**

Trouver des personnes chevronnées pour mener à bien un projet de réhabilitation et de rénovation d'un immeuble patrimonial peut parfois représenter un énorme défi. Cela nécessite une demande d'autorisation spécifique et de recourir à des artisans aux compétences notoires.

Réhabiliter un édifice, qu'il soit patrimonial, inscrit ou classé, c'est avant tout pouvoir conserver son identité. Il est également impératif de prendre en considération les matériaux utilisés, car de nos jours, la restauration a changé de paradigme. Les nouveaux enjeux énergétiques et environnementaux peuvent influer à leur tour les processus des travaux menés.



*Réhabilitation d'un hôtel particulier pour l'installation de l'École ESMOD International / AW<sup>2</sup>*  
Crédit photo : ©Patrick Tournebœuf

L'une des caractéristiques d'une réhabilitation tient dans l'évolution du bâti voué à un changement de fonction. Stéphanie Ledoux, associée de l'agence AW<sup>2</sup>

# RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS, QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?

qui œuvre sur plusieurs projets à travers le monde, déclare :

“

**« On travaille dans le monde entier et dans des pays très différents. Entre aujourd'hui et le moment où on a commencé à travailler à l'étranger - il y a 27 ans - on observe une vraie évolution dans la notion du patrimoine »**

Stéphanie Ledoux,  
associée de l'agence AW<sup>2</sup>

« Il y a des pays qui, il y a 20 ans, étaient dans une dynamique de démolition-reconstruction, car c'était plus rapide et moins cher. Ils sont aujourd'hui dans une dynamique de compréhension du bénéfice d'utiliser du patrimoine. À présent, nous ne sommes plus les seuls à détenir cette notion. C'est quelque chose que l'on observe dans l'évolution de beaucoup de pays émergents et c'est plutôt positif ». complète-t-elle.

L'agence a par exemple un grand projet de réhabilitation au Maroc. Donnons l'exemple d'une réalisation livrée il y a une dizaine d'années : l'École Supérieure des Arts et Techniques de la Mode (ESMOD). L'associée de AW<sup>2</sup> insiste sur la notion d'« *intelligence du site* », c'est-à-dire, tout ce que le lieu a à offrir avant même l'intervention. « Ce qui est important, c'est d'analyser ce qu'on peut en extraire pour pouvoir créer du nouveau ». C'est ce que AW<sup>2</sup> a appliqué à ESMOD, qui

était un hôtel particulier et dont le patio central a été conçu par les Ateliers Eiffel. Le bâtiment a eu plusieurs fonctions et est devenu une agence bancaire avant l'intervention. « *En arrivant, notre premier travail a été d'enlever tous les emballages qui avaient été rajoutés pour redonner au lieu son expression d'origine en termes d'espace, de matière, de lumière et de structure.* Ensuite, on a élaboré sur la base de l'existant pour pouvoir créer une compatibilité avec un usage nouveau qui est celui d'une école de mode ».

Le bâtiment n'est pas classé, en revanche, il s'agit d'un ancien hôtel particulier avec pignon sur rue. Le travail des architectes consistait à redonner à l'édifice son expression naturelle. L'opération était néanmoins complexe car l'atrium central avait été emballé dans du plâtre. Le duo de AW<sup>2</sup> souhaitait mettre à jour tous les éléments de décoration témoins de l'époque. Sauf que leur tâche était ardue et les prouesses techniques réalisées étaient très compliquées. Pour révéler les éléments de l'atrium central, tout en répondant favorablement à la stabilité au feu, les architectes ont inventé un procédé d'injection de granules de vermiculite entre les capeaux et les poteaux aciers qui sont à l'intérieur. Une opération délicate et osée, réalisée en perçant des trous en haut de la structure pour injecter jusqu'en bas des poteaux la vermiculite. Cela a nécessité évidemment un avis de chantier et une grande force de persuasion.

Par ailleurs, toujours dans le but de la stabilité des couloirs au feu, ils ont créé des écrans de cantonnements, des coffres

# RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS, QU'EN PENSENT LES ARCHITECTES ?

intégrant des stores déroulants qui descendent avec une toile stable au feu. En cas de détection d'incendie, cette astuce crée un écran et permet de cantonner les fumées dans l'atrium et d'avoir les dégagements libres. Ensuite les escaliers ont dû être encloisonnés, en recréant des habillages en plâtre léger derrière la structure pour enfermer les escaliers et intégrer des vitrages coupe-feu.

« *Techniquement c'était très compliqué* » souligne Stéphanie Ledoux.



Réhabilitation du musée de Lodève / Atelier Projectiles  
Crédit photo : ©Vincent Fillon

Hervé Bouttet, l'un des fondateurs de l'agence d'architecture Projectiles établie à Paris, nous raconte le projet du Musée de Lodève, dont les travaux ont été terminés en 2019. En effet, celui-ci, installé dans un hôtel particulier datant des XVIIème et XVIIIe siècles, a ouvert un nouveau chapitre de son histoire grâce à l'intervention de Projectiles.

L'agence a réhabilité un patrimoine vieillissant, tout en créant une extension contemporaine afin de doubler les surfaces d'accueil et d'exposition. Les divers éléments patrimoniaux marquants, comme

l'escalier avec son mur d'échiffre et les portes, inscrits ou classés Monuments Historiques, ont été restaurés. La façade quant à elle a été remise en valeur et l'ensemble a subi une réhabilitation aussi minutieuse que pointue. L'approche des architectes a été « *la plus raisonnée* », pour renouer avec l'histoire tout en se projetant vers le futur.

À Paris, « *Les Ateliers du Parc* » constitue un ensemble immobilier contenant plusieurs immeubles de bureaux construits sur deux périodes. Le bâtiment historique le plus ancien, bâtiment dit Eiffel et datant du début du XXème siècle, contient de vieux éléments de construction. Les façades de cette construction, ainsi que la rotonde en toiture, sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La partie construite en 1923 accueille actuellement une cafétéria au rez-de-chaussée, qui faisait partie d'une restructuration datant des années 90.

L'agence F8 Architecture a été mandatée pour créer une verrière en lieu et place de l'ancienne terrasse afin d'agrandir la salle de restauration. Cette extension, largement vitrée, est censée offrir aux usagers un nouvel espace au confort thermique régulé. Les architectes, après avoir étudié minutieusement l'ensemble des caractéristiques de l'existant, ont proposé une extension qui présente dans sa conception des alignements et des proportions faisant échos à l'existant.

[» LIRE LA SUITE](#)

LA WEBSÉRIE

# NOUS OUVRONS LA PORTE À TOUS VOS PROJETS

Nos services sur-mesure pour vos portes intérieures !

Pour plus d'informations  
sur nos services



DÉLAIS DE LIVRAISON  
OPTIMISÉS  
(OFFRE PREMIUM  
HUISSERIES 72H)



BIBLIOTHÈQUE  
DISPONIBLE SUR  
ELCIA ET POUR TOUTS  
LES CHIFFRAGES EN  
STANDARD ET HORS  
STANDARD



DES FORMATIONS  
SUR-MESURE ASSURÉES  
PAR NOS FORMATEURS  
EXPERTS



UN ACCOMPAGNEMENT  
TERRAIN DE  
PROXIMITÉ GRÂCE  
À NOTRE MAILLAGE  
COMMERCIAL



DES BINÔMES  
COMMERCIAL /  
COORDINATEUR  
SERVICE CLIENTS POUR  
UNE PLUS GRANDE  
RÉACTIVITÉ

# LES COUVREURS-ZINGUEURS ET ORNEMANISTES PARISIENS AURÉOLÉS PAR L'UNESCO



**Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO a classé les métiers de couvreurs-zingueurs et d'ornemanistes parisiens. Une valorisation de leur travail sur ces toits si caractéristiques de la capitale, pouvant ainsi créer des vocations.**

Peut-être est-ce l'aura de Notre-Dame qui rayonne sur ses reconstruteurs. Une chose est sûre, les métiers de couvreur-zingueur et d'ornemaniste parisiens ont reçu un coup de projecteur. Leur savoir-faire a été classé, le 4 décembre, par le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réuni le 2 décembre à Asunción (Paraguay).

Le résultat de 7 ans de mobilisation du syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture plomberie de Paris (GGCP). Déposée en 2017, sa candidature a été ensuite soutenue par le ministère de la Culture, puis sélectionnée parmi 67 candidatures étudiées.

## Une distinction qui pourrait déclencher des vocations

« *Ce que l'on voulait d'abord, c'était faire connaître le geste, faire connaître ce métier qui se transmet de génération en génération* », explique Mériadec Aulanier, délégué général du GCCP, auprès de l'AFP, tout en déplorant le « *déficit d'image* » au sein de la profession. Entre 5 000 et 6 000 couvreurs existent aujourd'hui à Paris, et souffrent d'un manque de main-d'œuvre depuis des années.

« *Cette inscription à l'UNESCO va permettre de mettre en lumière ces métiers d'art français et surtout, de susciter des vocations car il manque actuellement plus de 500 jeunes couvreurs formés à Paris et des milliers dans toute la France* », expose Édouard Bastien, président du GCCP.

[>> LIRE LA SUITE](#)

# BASILIQUE DE SAINT-DENIS : RECONSTRUCTION IMMINENTE DE LA FLÈCHE

Après la consolidation du massif occidental de la basilique de Saint-Denis, la rénovation de l'édifice religieux entre maintenant dans une nouvelle phase. La cathédrale est sur le point de retrouver sa flèche, perdue depuis près de 180 ans. Les travaux doivent durer jusqu'en 2029.

Orpheline de sa flèche depuis 1847, la basilique de Saint-Denis n'a jamais été aussi proche de la retrouver. Les tailleurs de pierre s'affairent, et se tiennent prêts pour le lancement de l'un des plus grands chantiers patrimoniaux de France.



[» LIRE LA SUITE](#)

## BIENTÔT RESTAURÉE, LA CHAPELLE DE LA SORBONNE ROUVRIRA AU PUBLIC



La chapelle de la Sorbonne, propriété de la ville de Paris, va être restaurée pour pouvoir rouvrir au public – après 25 ans de fermeture – a annoncé la mairie ce 15 janvier. Les travaux, estimés à plusieurs millions d'euros, seront financés grâce au World Monument Fund.

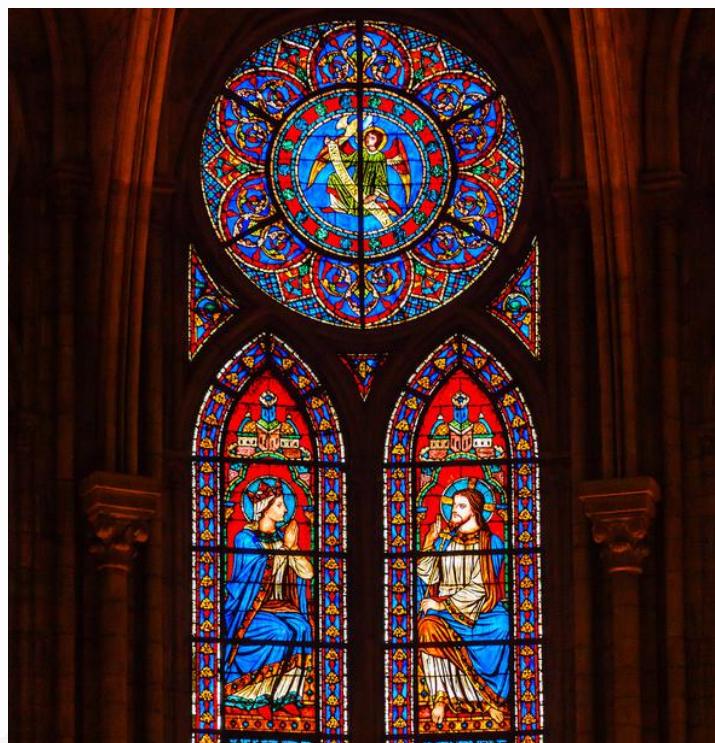
Après 25 ans de fermeture, la chapelle de la Sorbonne va être restaurée pour pouvoir rouvrir au public. Ce monument, construit entre 1635 et 1648 par l'architecte du roi Louis XIII, avait été fermé après des dégâts structurels liés à la (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

# VITRAUX CONTEMPORAINS À NOTRE-DAME DE PARIS : UNE ARTISTE FRANÇAISE RETENUE

Le binôme choisi pour concevoir des vitraux contemporains pour Notre-Dame de Paris est désormais connu. Il s'agit de l'artiste française Claire Tabouret, accompagnée de l'atelier verrier Simon-Marq.

Dix jours après la réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris au public, le Président de la République et le diocèse de Paris ont révélé le nom des gagnants : l'artiste française Claire Tabouret et l'atelier verrier rémois Simon-Marq. Pour rappel, après l'incendie de la cathédrale, le président et l'archevêque (...)



[» LIRE LA SUITE](#)

## NOTRE-DAME DE PARIS : DANS LES COULISSES D'UN ATELIER DE VITRAILLISTE



Alors que la cathédrale emblématique de la capitale vient de rouvrir ses portes, focus sur le métier de vitrailliste. Vu comme essentiellement artistique, ce métier a pourtant une dimension technique et s'exerce en collaboration avec les artisans du bâtiment. L'Atelier de Vitrail Baudoin-Monique nous ouvre ses coulisses.

Après cinq ans de reconstruction, la cathédrale Notre-Dame a rouvert ses portes le dimanche 8 décembre. Le monument a accueilli une première messe en présence des chefs d'État et (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## Discours de politique générale de Bayrou : les acteurs du logement mitigés

À l'issue de la déclaration de politique générale de François Bayrou, le monde du logement a réagi aux annonces. Si certains les ont trouvées trop « vagues », d'autres ont été rassurés par les mots du Premier ministre.

Le Premier ministre François Bayrou prononçait le 14 janvier sa déclaration de politique générale. La France a besoin « *d'une politique du logement repensée et de grande ampleur* », a-t-il estimé dans son discours, alors qu'une crise du logement touche l'Hexagone depuis de nombreux mois.

François Bayrou a salué « *les efforts menés par les précédents gouvernements pour lever les contraintes en matière de construction de logements* » et jugé possible d'*« aller plus loin encore en réduisant les délais, en allégeant les demandes d'autorisation, en favorisant la densification, et en facilitant les changements d'usage* ».

« *Cela suppose de relancer l'investissement locatif et l'accès à la propriété, et de soutenir les élus bâtisseurs par un système d'encouragement à l'investissement, y compris à l'investissement privé* », a-t-il ajouté.

Côté logements étudiants, le Premier ministre a promis « *la construction de 15 000 logements étudiants par an pendant trois ans, en mobilisant le foncier disponible de l'État* ».

### Des propos vagues et peu de mesures concrètes ?

Certains ont été déçus de ces annonces, à commencer par Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du Logement et actuelle présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

« *Le Premier ministre s'en est tenu à des propos très vagues sur la politique du logement* », a-t-elle regretté, tout en indiquant espérer « *que ces généralités ne sont pas le signe d'une méconnaissance de l'ampleur de la crise du logement, dont nos concitoyens modestes sont les premières victimes* ».

[» LIRE LA SUITE](#)



## Absence de budget 2025 : des inquiétudes pour MaPrimeRénov'

**Les délais de paiement des dossiers MaPrimeRénov' déposés depuis le 1er janvier risquent d'être rallongés, a alerté la ministre du Logement le 10 janvier. En cause : l'absence de vote d'un budget 2025. Une situation qui inquiète les professionnels du bâtiment.**

Dans une interview accordée au *Figaro*, Valérie Létard, ministre déléguée au Logement, alerte sur le fait que l'absence de loi de finances 2025 pourrait rallonger les délais de paiement des dossiers MaPrimeRénov' déposés après le 1er janvier 2025.

*« Il est urgent de voter rapidement le budget 2025 car, tant qu'il n'est pas voté, les délais de paiement de MaPrimeRénov' aux particuliers vont être rallongés pour tous les dossiers qui n'ont pas été instruits avant le 1er janvier 2025 »,* indique-t-elle dans cette interview.

*« Un tel amateurisme constitutionnel nous surprend »,* s'est empressée de réagir la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Et d'ajouter : *« Cette annonce illustre les conséquences mortifères du temps perdu depuis des mois et souligne le besoin urgent d'une loi de finances ».*

### Un risque d'attentisme chez les particuliers ?

La fédération craint désormais que cette situation ne crée un attentisme chez les particuliers et ne freine les projets de rénovation énergétique. Un non-sens alors qu'une nouvelle étape a été franchie depuis le 1er janvier, avec l'interdiction de location des passoires énergétiques classées G.

Il faut également souligner que la rénovation énergétique est le seul segment du bâtiment à avoir gardé un certain dynamisme en 2024, face à une crise de la construction neuve ayant mis en difficulté de nombreuses entreprises.

En réponse à la FFB, la ministre du Logement a rapidement assuré qu'il ne s'agirait que de « *retards* » et non d'un (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## La crise du logement ne concerne pas que le neuf, rappelle la CAPEB

L'artisanat du bâtiment a enregistré -4 % d'activité en 2024, selon la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), qui dresse le bilan de l'année écoulée. La fédération préfère en revanche s'abstenir de prévisions pour 2025, en raison de trop fortes incertitudes politiques et économiques.

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) présentait le 21 janvier son bilan de l'année 2024.

Malgré quelques indicateurs économiques positifs en 2024, avec la baisse du taux directeur de la BCE à 3,15 % en décembre, le ralentissement de l'inflation et la reprise des crédits immobiliers dans l'ancien, la CAPEB a fait état d'un recul de l'activité dans l'artisanat du bâtiment.

La confédération enregistre près de -4 % d'activité tous segments confondus, avec une chute de 8,5 % dans la construction neuve, et un ralentissement de -1 % pour l'amélioration-entretien (dont -0,5 % pour l'amélioration de la performance énergétique).

### -6 % d'activité au 4ème trimestre 2024

Pour le seul quatrième trimestre 2024, la baisse d'activité est estimée à -6 %, dont -13 % pour la construction neuve et -1,5 % pour l'entretien-amélioration. Il s'agit respectivement du 7ème et 4ème trimestre consécutif de baisse pour ces deux segments.

La visibilité sur les carnets de commandes reste par ailleurs réduite au 4ème trimestre 2024, avec 71 jours, contre 96 jours un an plus tôt.

En termes de défaillances, 14 700 entreprises de la construction auraient fait faillite en décembre 2024, soit +25 % par rapport à décembre 2023.

Côté emploi, on observe une baisse de (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## 2025, l'année de tous les dangers pour le bâtiment ?

**Sans budget adapté, le logement neuf risque d'atteindre en 2025 son niveau le plus bas depuis les années 1950, alerte la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Une situation qui menace directement l'emploi, les entreprises et l'économie nationale.**

À l'occasion de sa dernière conférence de presse de l'année, la Fédération Française du Bâtiment (FFB) a dressé un tableau préoccupant pour 2025. Le récent gel du projet de loi de finances (PLF) représente un frein majeur pour un secteur déjà en crise.

Le président de la FFB déplore « *un coup d'arrêt brutal* » pour les mesures essentielles destinées à soutenir l'activité, à commencer par l'extension du prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le statut de bailleur privé. À moins d'une adoption rapide d'une loi rectificative début 2025, l'année à venir s'annonce comme un nouveau point bas historique pour la construction.

### Une chute historique pour le logement neuf

Le constat est sans appel : les mises en chantier devraient reculer de 14 % en

2025, pour atteindre un niveau de 239 000 logements - un seuil historiquement bas depuis les années 1950. De leur côté, les permis de construire ne sont pas non plus au beau fixe, avec une baisse annoncée de 15 %.

« *Pas de permis, pas de construction. Pas de construction, pas d'emploi* », résume Olivier Salleron. Si rien n'est fait, l'activité dans le neuf entraînera une destruction massive d'emplois, avec 100 000 postes menacés sur deux ans.

Le secteur non résidentiel n'échappe pas à cette spirale négative. Les surfaces autorisées et commencées continuent de s'effondrer (-7 % en 2025), malgré un contexte électoral municipal qui aurait dû stimuler les projets. La rénovation, quant à elle, peine à décoller : la croissance attendue plafonne à +0,9 % en volume.

[» LIRE LA SUITE](#)



## Plus d'aides distribuées mais moins de logements rénovés pour l'Anah en 2024

L'agence nationale de l'habitat (Anah) publie ses chiffres de l'année 2024. Avec ses 3,77 milliards d'euros investis, l'établissement public se félicite du succès de MaPrimeAdapt' et de l'essor des rénovations d'ampleur, bien que le nombre de logements rénovés soit en baisse de 35 %.

L'heure est au bilan pour l'Anah. Dans un communiqué, l'établissement public se félicite notamment du succès de la première année de lancement de MaPrimeAdapt', avec plus de 37 000 logements adaptés, soit +41 % par rapport aux précédents dispositifs d'adaptation des logements à la perte d'autonomie, bien que l'objectif de 45 000 logements adaptés n'ait pas tout à fait été atteint.

### +27 % de rénovations d'ampleur

Du côté de MaPrimeRénov', près de 250 000 rénovations par geste ont été engagées, mais le nombre de logements rénovés est en baisse de 35 %. Toutefois, l'Anah se félicite de l'essor des rénovations d'ampleur, avec plus de 91 000 rénovations de ce type, soit +27 % en un an, et ce malgré des changements de MaPrimeRénov' en début d'année 2024, ayant pu impacter les projets de rénovation des ménages.

« Les résultats de l'Anah en 2024 démontrent qu'un chemin est possible vers la massification des rénovations de qualité, pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Cette dynamique positive doit pouvoir se poursuivre en 2025 en donnant à France Rénov' les moyens de ses ambitions », a réagi Thierry Repentin, président de l'établissement public.

Pour MaPrimeRénov' Copropriétés, l'Anah enregistre également plus de 37 000 rénovations énergétiques, soit +25 % en un an.

Revenant sur les rénovations d'ampleur, l'établissement public rappelle le soutien technique apporté par les Accompagnateurs Rénov', mais aussi le soutien financier, avec une aide moyenne de 36 271 euros, pour un budget moyen de 55 065 euros pour une rénovation d'ampleur.

[» LIRE LA SUITE](#)



## Vers une légère reprise de la construction en Europe en 2025 ?

Après une année 2024 plus que compliquée, le bout du tunnel est en vue pour le secteur de la construction. C'est ce qu'aime à penser le cabinet de conseil Bain & Company, qui, dans son rapport, table sur une reprise de l'activité en 2025.

Du mieux à venir pour le secteur de la construction en 2025 ? C'est en tout cas ce que prétend un rapport du cabinet de conseil Bain & Company. Après une année 2024 considérée comme « *désastreuse* », les acteurs du secteur ont tout intérêt à voir ces prédictions se réaliser.

Dans ce rapport, le cabinet de conseil dépeint une situation morose à travers l'Europe. « *C'est une combinaison inédite de ralentissement à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande* », a expliqué à l'AFP Adrien Bron, associé chargé de la construction et auteur principal du rapport.

À titre d'exemple, l'activité des nouvelles constructions dans l'immobilier résidentiel - qui ont le plus souffert - a fortement décliné en 2023-2024, chutant de 17 à 19 % en Allemagne et de 19 à 21 % en France, selon les estimations de Bain &

Company. La baisse a été moins marquée en Italie (entre -6,5 et -8,5 %) et au Royaume-Uni (-2,5 à -4,5 %).

### La lumière au bout du tunnel ?

Une éclaircie semble pourtant poindre à l'horizon, estime le cabinet. Selon ce dernier, la construction dans le résidentiel neuf devrait reprendre dans la plupart des pays (sauf en Italie), en raison des besoins en nouveaux logements.

La construction de bureaux devrait elle être encouragée dans tous les pays par les investissements liés aux critères ESG.

Quant à la construction d'infrastructures, celle-ci « *devrait rester une valeur sûre, compte tenu des engagements budgétaires importants des pays* » face à des infrastructures existantes qui vieillissent, souligne le cabinet dans son rapport.

[» LIRE LA SUITE](#)



## RE2020 : un décret de simplification publié

**Décryptage du décret de simplification de la RE2020. Le texte tend notamment à abaisser les seuils carbone pour certaines catégories de bâtiment.**

Fin décembre 2024, le décret de simplification de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) - norme pour la construction neuve - a été publié.

« *Valérie Létard, ministre chargée du Logement, est consciente des contraintes normatives qui pèsent sur les entreprises du secteur de la construction et des surcoûts induits et en tire les conséquences en ajustant la réglementation* », lit-on dans un communiqué des ministères de l'Aménagement du territoire et de Transition écologique.

### Des seuils carbone abaissés pour certaines typologies de bâtiment

Le nouveau texte législatif tend à faciliter des exigences, « *via l'installation d'énergies renouvelables ou le raccordement à des réseaux de chaleur* ».

Autre mesure : alléger les exigences concernant les maisons individuelles et les

petits logements collectifs, dont les seuils « *étaient trop élevés* ». C'est le cas notamment des petits logements collectifs de moins de 40 m<sup>2</sup> - par exemple les résidences étudiantes -, dont les équipements sanitaires et de chauffage sont trop denses par rapport à leur surface. Les seuils carbone seront donc abaissés en conséquence.

« *La publication de ce décret est une première étape. L'année 2025 doit être une année de préparation et de décisions concernant le prochain jalon de la Réglementation Environnementale 2020, dont l'échéance est fixée pour le 1er janvier 2028* », détaillent les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

Un partenariat sera également lancé par le ministère chargé du Logement, afin d'étudier les impacts du jalon 2028 de la réglementation. « *J'invite tous les acteurs de la construction à participer à cette (...)* »

[» LIRE LA SUITE](#)



## BTP : les profils ingénieurs particulièrement recherchés

**Quels sont les postes les plus recherchés dans le BTP en ce début d'année 2025 ? Quels salaires sont proposés à des profils débutants ? Éléments de réponses avec une étude du cabinet de recrutement Hays.**

Comme chaque année, le cabinet Hays publie son étude sur les recrutements et salaires dans le BTP.

En introduction, Hays souligne qu'il convient avant tout de bien distinguer le secteur du bâtiment de celui des travaux publics.

### Des disparités entre le bâtiment et les travaux publics

D'un côté, le secteur du bâtiment souffre actuellement des conséquences de l'inflation, de la chute des permis de construire et mises en chantier, avec seulement 250 000 logements neufs construits en 2024, soit la moitié des objectifs fixés pour répondre aux besoins.

Le segment de l'amélioration-entretien (rénovation énergétique comprise) n'a pas suffi à jouer « *un rôle palliatif vis-à-vis du secteur du logement neuf* », note Hays.

De l'autre côté, les travaux publics – en légère croissance – s'en sont mieux sortis, notamment grâce aux chantiers des Jeux Olympiques de Paris ou encore celui de la ligne 15 du métro.

Il y a un an, le top 3 des profils les plus recherchés étaient les conducteurs de travaux voirie réseaux divers (VRD), les ingénieurs travaux réhabilitation, et les chargés d'affaires dans l'enveloppe du bâtiment.

### Un top 5 en évolution pour les profils les plus recherchés

Cette année, dans le top 5 des métiers les plus recherchés, on retrouve les ingénieurs travaux, les ingénieurs études de prix, les directeurs de travaux, les chargés d'affaires, ou encore les ingénieurs méthodes.

[» LIRE LA SUITE](#)

## Blocs-portes DAS JELD-WEN : pour toujours avoir réponse à tout !



Les blocs-portes DAS qui équipent les issues de secours ou assurent la fonction de compartimentage dans les Établissements Recevant du Public doivent pouvoir contenir un incendie suffisamment longtemps pour permettre...

[» LIRE LA SUITE](#)

## Natur R1 : le bloc biosourcé sur un chantier innovant

Découvrez le bloc Natur R1 sur chantier. Le Groupe Federaly a en effet choisi notre bloc biosourcé pour la construction d'Innovalley, village innovant. La solution biosourcée aux arguments en béton pour bâtiments collectifs, tertiaires et...



[» LIRE LA SUITE](#)



## Chute des permis de construire : la crise se confirme sur un an

**Permis de construire, mises en chantier, coûts des matériaux : tous les indicateurs sont au rouge pour la construction neuve en France. En novembre 2024, les logements autorisés restent 30 % en-dessous des niveaux pré-Covid.**

La construction neuve en France traverse une crise profonde, comme en témoignent les derniers chiffres publiés par le gouvernement. En novembre 2024, le nombre de permis de construire accordés pour des logements a chuté de 5,7 % par rapport à octobre, atteignant seulement 26 900 autorisations.

Ce niveau reste bien en-deçà des chiffres observés avant la crise sanitaire, se situant 30 % en-dessous de la moyenne des 12 mois précédant le premier confinement.

### Des chantiers au ralenti

Sur l'ensemble de la période allant de décembre 2023 à novembre 2024, le total des logements autorisés s'élève à 330 900, soit une baisse de près de 12 % par rapport aux douze mois précédents. Plus alarmant encore, ce chiffre représente une diminution de 28 % par rapport aux autorisations enregistrées

avant la pandémie, entre mars 2019 et février 2020.

Les mises en chantier, elles, montrent une légère reprise en novembre 2024 avec 20 900 logements commencés, soit une hausse de 0,6 % par rapport à octobre. Cependant, ce petit sursaut est loin de compenser la baisse sur le long terme : sur un an, entre décembre 2023 et novembre 2024, seulement 258 500 logements ont été mis en chantier. Ce chiffre est en recul de plus de 16 % par rapport aux douze mois précédents et de 33 % par rapport aux niveaux pré-Covid.

### Les causes d'une crise structurelle

La crise actuelle est alimentée par plusieurs facteurs, dont celui des coûts de construction qui continuent de grimper, notamment en raison de la hausse des prix des matériaux, et de l'application de (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## Bâtiment et immobilier : près de 18 000 défaillances d'entreprises en 2024

**En 2024, les secteurs du bâtiment et de l'immobilier ont continué de pâtrir de la conjoncture économique morose, avec un total de 17 538 défaillances d'entreprises, soit +36 % par rapport à 2019.**

Le groupe BPCE publie un bilan de la situation économique et des défaillances d'entreprises par secteur, avec un focus sur le bâtiment et l'immobilier.

### La promotion immobilière et les agences immobilières en difficultés

Dans ce bilan, le spécialiste en banque et assurances fait état d'une nette dégradation des indicateurs pour le bâtiment et l'immobilier, dans un contexte toujours peu propice à l'achat avec des taux d'intérêts et prix encore élevés.

Le bâtiment et l'immobilier enregistrent ainsi 17 538 défaillances en 2024, soit +36 % par rapport à l'année 2019. Résultat : environ 3 % des salariés de la construction et de l'immobilier voient leur emploi menacé, soit 1 salarié sur 32.

Dans le détail, la situation est particulièrement préoccupante pour la

promotion immobilière et les agences immobilières, mais aussi dans le gros œuvre et les travaux de finition. Ces deux derniers secteurs enregistrent respectivement 1 245 et 1 172 défaillances au quatrième trimestre 2024.

La promotion immobilière atteint aussi 308 défaillances sur ce seul trimestre, soit un triste record.

À l'inverse, le génie civil et les travaux d'installation (électricité, plomberie, isolation) s'en sortent légèrement mieux.

En revanche, sur un an, le bilan est tout autre. Le génie civil et les constructions spécialisées enregistrent +61 % de défauts par rapport à 2019, et les travaux d'installation +53 %.

[» LIRE LA SUITE](#)



## Sursaut en vue pour la construction et les matériaux ?

**L'UNICEM présente sa dernière conjoncture. Dans un contexte politique plus qu'incertain, le BTP requiert de la stabilité, indispensable pour une relance efficace de l'activité. Si le secteur de la construction présente de timides signes de reprise, côté matériaux, l'activité reste nettement baissière.**

La situation politique du pays, plus qu'incertaine depuis de nombreux mois, ne rend pas les choses faciles pour le secteur du BTP. Un retour vers la stabilité politique est plus que jamais décisif pour l'économie française. Le budget, dont le vote en première lecture aura lieu le 23 janvier, conditionne notamment la mise en place des mesures de soutien, dont certaines sont cruciales pour le secteur du logement et du bâtiment.

C'est dans ce contexte difficile que l'Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) présente sa dernière lettre mensuelle de conjoncture. Le document dresse un bilan des mois précédents et présente les tendances qui se dessinent pour les matériaux de construction issus de l'industrie minérale (granulats, béton prêt à l'emploi, etc.).

### Un mois de novembre en redressement

En s'intéressant dans un premier temps à l'activité des matériaux, celle-ci aurait légèrement progressé par rapport à octobre, après le redressement déjà observé en septembre.

Ainsi, côté granulats, la production enregistrerait une hausse de +4,5 % sur un mois et de +7,1 % par rapport à il y a un an - le mois de novembre ayant été particulièrement mal orienté. Sur les trois derniers mois, l'activité se stabilise (-0,3 % par rapport au trimestre précédent). Cependant, en cumul sur les onze mois de 2024, la production reste en recul de -4,5 % sur un an.

Concernant le béton prêt à l'emploi (BPE), les livraisons de novembre ont progressé de +1,9 % par rapport à octobre, mais (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## Après une année 2024 compliquée, Coédis pas plus optimiste pour 2025

**Coédis tire le signal d'alarme. Dans une note de conjoncture, la fédération des distributeurs d'équipements et solutions électriques, génie climatique & sanitaires, alerte sur le net ralentissement de l'activité et des perspectives incertaines pour 2025.**

À en croire Coédis, la fédération des distributeurs d'équipements et solutions électriques, génie climatique & sanitaires, l'avenir s'annonce bien sombre pour les 400 entreprises de la profession et leurs 44 000 salariés.

Dans sa note de conjoncture de début 2025, la fédération alerte sur le net ralentissement de l'activité et des perspectives incertaines pour 2025. En cause notamment : la contraction des ventes, les retards d'aides publiques et la perte de confiance du marché.

### Une année 2024 à oublier

Pour mieux comprendre ce qui attend les professionnels du secteur en 2025, il faut d'abord procéder à une petite rétrospective de 2024. L'année passée, le marché de la distribution du second œuvre du bâtiment était placé sous le

signe de la décroissance, marquant un net coup d'arrêt de la dynamique qui l'avait portée. Selon les données publiées par Coédis, son CA global a chuté de 8 %, pour s'établir à moins de 14 milliards d'euros.

Pas un seul segment de l'activité n'a été épargné. Le marché du neuf a particulièrement souffert, avec moins de 250 000 logements mis en chantier. La baisse des transactions immobilières a de son côté impacté la rénovation. L'échec des différents moteurs destinés à accélérer la rénovation énergétique, notamment en raison des difficultés rencontrées dans le cadre de MaPrimeRénov', a lourdement pesé. Une situation aujourd'hui aggravée par les retards de décaissements des aides publiques à la rénovation énergétique, amplifiés par l'absence de budget pour 2025.

[» LIRE LA SUITE](#)



## À Manosque, un complexe aqualudique révolutionnaire

**Dans les Alpes-de-Haute-Provence, à Manosque, l'agence d'architecture A26 a réalisé un projet innovant en collaboration avec R+4 Architectes, Régis Chaumont et TPFI. Après 26 mois de travaux, c'est un complexe aquatique de 5 000 m<sup>2</sup> comprenant plusieurs équipements sportifs, ludiques et de bien-être qui vient de voir le jour.**

### Une multitude de propositions

Conçu et réalisé dans une démarche durable, le projet du centre aqualudique de Manosque a fait appel à des filières locales et utilise des matières premières provenant du territoire pour optimiser l'intégration dans son environnement.

L'ensemble, pensé pour accueillir une grande variété d'activités, s'adresse à un public large dans le but de profiter des deux bassins de l'espace intérieur, d'une aire de jeux dédiée aux enfants ainsi qu'une salle de musculation et une zone polyvalente.

À cela s'ajoute une multitude de propositions comme un espace dédié au bien-être et ses trois spas, deux saunas, un hammam, des douches thématiquées, une fontaine à glace, un espace tisanerie et un solarium privatif. L'équipement couvert s'ouvre sur un espace extérieur accueillant un bassin nordique, une seconde zone de jeux aquatiques ainsi que des plages minérale et végétale et une aire de pique-nique.

[» LIRE LA SUITE](#)



## Dans les Côtes-d'Armor, une maison sobre

**Dans les Côtes-d'Armor, l'agence d'architecture Line UP (Alexandre Plantady et Chloé Lauriot Prévost), établie à Rennes, a réalisé une maison individuelle à la forme élémentaire et aux traits épurées. Fonctionnalité, sobriété et simplicité sont au rendez-vous.**

Le site est surprenant. Néanmoins, la maison, qui se fond avec tact dans un environnement farouche, est identifiable grâce à sa toiture de couleur sombre et sa vêture en bois. Line Up Architecture, qui a été mandaté pour mener à bien le projet, a mis tout en œuvre pour engendrer une résidence hors-pair aux diverses qualités. Dans un contexte marqué essentiellement de constructions résidentielles, la nouvelle habitation a tout pour satisfaire. Située légèrement à l'écart des autres parcelles, en deuxième rang des maisons donnant sur rue, le terrain se retire délicatement de la côte pour s'ouvrir au nord sur une grande prairie. Un petit air champêtre loin de déplaire aux habitants.

### La juste mesure

L'agence d'architecture qui puise sa force dans l'entrechoc des contraires, et après avoir observé les lieux, a trouvé la juste mesure pour y tisser son programme. Ce dernier, aussi simple que fonctionnel, vient s'accommoder aux lieux et entame de facto sa nouvelle histoire. Attentifs aux besoins du voisinage, les architectes ont imaginé une forme simple (...)

[» LIRE LA SUITE](#)



## Métier d'architecte : le CNOA livre son baromètre 2024-2026

**Dans son baromètre Archigraphie, le CNOA fait le point sur les grandes évolutions du métier d'architecte. De grandes tendances se dessinent : nombre d'architectes en stagnation, crise de la construction et parité en sûre et lente progression.**

Comme tous les deux ans, le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) publie son baromètre Archigraphie.

*« Archigraphie compile et ordonne un grand nombre de données démographiques, sociales et économiques afin d'accompagner la représentation de la profession et d'aider à la mise en place de politiques publiques adaptées », rappelle Christophe Millet, président de l'organisation.*

### Stabilisation des jeunes diplômés et architectes inscrits à l'ordre

Après une hausse des diplômés en architecture en 2022 - compensant la baisse en pleine pandémie -, la tendance stagne en 2023. 2 368 ont décroché un diplôme d'État d'architecte (DEA) et 1 421 une habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

87 % des diplômés HMONP ont accédé à un premier emploi en moins de six mois, contre 68 % des titulaires d'un DEA (...)

[» LIRE LA SUITE](#)

## Nouveaux Services **ESPACE ABONNÉ**



### Profitez dès maintenant de votre nouvel espace :



#### VOTRE NEWSLETTER QUOTIDIENNE

Restez à jour avec les dernières actualités et innovations du secteur du bâtiment, directement dans votre espace.



#### DES SÉLECTIONS PERSONNALISÉES

Retrouvez facilement les articles, projets et produits que vous avez sélectionnés.



#### LE MAGAZINE DU MOIS

Accédez à la version numérique de notre magazine et ne manquez aucune édition !



#### VOTRE ACCÈS GRATUIT AUX INDICES DU BÂTIMENT

Restez informé des tendances et des chiffres clés du secteur grâce à nos indices exclusifs.

**JE ME CONNECTE**

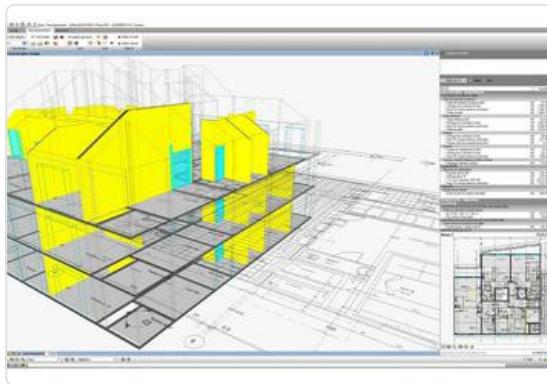




**ELASTISOL, mousse PU expansive : complément d'isolation thermique et acoustique**

ELASTISOL est une mousse polyuréthane monocomposante à mémoire de forme. Ses propriétés élastiques et sa faible expansion lui permettent de suivre les mouvements de dilatation, sans risque de déformation des supports ni de déchirure.

**>> LIRE LA SUITE**



**Graphic-Pack, module graphique 3D : vos CCTP, estimatifs et vos quantitatifs en quelques clics !**

Logiciel graphique 3D pour la gestion des pièces écrites. Le Graphic-Pack prend en charge et optimise, à partir de la modélisation du projet, le calcul et la gestion des métrés, DPGF, DQE et CCTP correspondants. (depuis 1996 ...).

**>> LIRE LA SUITE**



## MATACRYL : systèmes d'étanchéité liquide pour les ouvrages d'art

La gamme Matacryl permet de réaliser des protections de structures béton, et d'étancher les ouvrages d'art, tels que ponts routiers et ferroviaires, passerelles piétonnes et cyclistes, sur supports béton ou métalliques, en travaux neufs ou en rénovation.

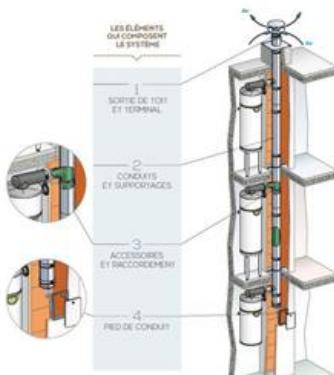
**>> LIRE LA SUITE**



## RHEINZINK-PV : le système solaire pour couverture à joint debout en zinc

Système solaire installé de façon plate et parallèle à la toiture. La patte-PV brevetée spécialement conçue est simplement fixée sur le joint debout. Elle fixe les modules solaires sans cadre qui sont adaptés à la largeur des bacs de 430 mm...

**>> LIRE LA SUITE**



## 3CE Thermo-D : conduit collectif pour chauffe-eaux thermodynamiques

3CE THERMO-D est un système collectif étanche, spécialement adapté aux immeubles de logements. Il permet l'amenée et l'évacuation d'air des chauffe-eaux thermodynamiques qui y sont raccordés.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Poignées de fenêtre Kompakt sans embase

La poignée de fenêtre Kompakt HOPPE se distingue par son design épuré. Sa fixation n'est plus logée comme à son habitude dans l'embase de la poignée, mais elle est directement visée sur le profil de la fenêtre en tant que composant séparé.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Ytong Compact 15 : bloc en béton cellulaire de 15 cm d'épaisseur

Pour la construction de maison de plain-pied, ce bloc mince en béton cellulaire permet d'améliorer l'isolation par rapport à une maçonnerie traditionnelle, tout en augmentant la surface au sol habitable pour la même emprise au sol.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Low Carbon Glass : le verre à impact environnemental réduit

40% d'émissions de gaz carboniques en moins lors de la production du verre. Voilà la toute nouvelle prouesse technologique à laquelle AGC s'est attelée. Véritable innovation en matière environnementale, c'est grâce à une approche minutieuse...

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Coulissant aluminium 6700 I-Process : le coulissant minimal pour les grands projets

Son design harmonieux, ses hautes performances thermiques/phoniques et son niveau de sécurité optimal conviennent parfaitement aux exigences propres aux bâtiments tertiaires et logements collectifs.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## Signo® : coffrage en béton fibré

Produits dans notre usine, les éléments Schöck Signo® en béton fibré extrudé sont idéaux pour la réalisation d'éléments de construction en béton apparent tels que - rives de prédalles, balcons, murs, coffrages de poutre de rives, ou encore coffrages de rives de dalles dans une configuration de pose avec rupteurs...

[>> LIRE LA SUITE](#)



## TandeM : menuiserie intérieur Pvc et Alu extérieur

La menuiserie TandeM est un parfait compromis entre le PVC et l'Aluminium, celle-ci bénéficie des atouts et du confort de l'Aluminium tout en étant compétitive avec son intérieur PVC. Adaptez la menuiserie TandeM avec goûts tout en ajustant votre budget.

[>> LIRE LA SUITE](#)



## weberep route : enrobé à froid noir pour réparation de sols bitumineux

Weber a développé un nouvel enrobé à froid, weberep route, pour la réparation de sols bitumineux, répondant aux besoins des acteurs de la construction et des travaux publics. Cette solution technique polyvalente convient à la voirie, mais également à...

[>> LIRE LA SUITE](#)



# UNE OFFRE DE SERVICE UNIQUE POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

Développez votre visibilité  
et vos avis clients !



- Avis Clients & référencement
  - Gestion du service Google My Business
  - Votre présence dans 25 annuaires
  - Page personnalisée sur l'annuaire helloArtisan
  - Système de collecte d'avis Google
  - Réponses prédéfinies aux avis
  - Interface de suivi de la visibilité et des avis

**199€** HT /mois

- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- Les services
  - Gestionnaire de compte dédié
  - Définition du périmètre géographique
  - Application mobile helloArtisan Pro



Accueil client externalisé + tous les  
avantages de helloVisibilité inclus



- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine

**249€** HT /mois

- E-secrétariat
  - Numéro dédié (dont diffusion dans les annuaires helloVisibilité)
  - Prise en charge et gestion des appels de vos clients par un(e) E-secrétaire dédié
  - Accès à tous les contacts et mémos en temps réel grâce à l'application mobile helloArtisan Pro



Offre spéciale  
Batimat 2024  
**1 MOIS OFFERT**  
sur  
helloE-secrétariat !



- Avis Clients & référencement
- Jusqu'à 2 rendez-vous offerts
- SMS
- Site vitrine
- E-secrétariat

**299€** HT /mois

- Prise en charge des aides CEE & MaPrimeRénov' des clients particuliers
  - Prise en charge des aides de vos clients dès la signature du devis
  - Démarches administratives gérées par une équipe dédiée
  - Montant du reste à charge déduit des aides
  - Un accès en temps réel pour envoyer les demandes de prise en charge grâce à l'app mobile helloArtisan Pro



\*CEE (Certificat d'économie d'énergie - MPR (MaPrimeRénov')

Engagement : 1 an minimum, 2 mois offerts grâce au paiement annuel (jusqu'à 598€ HT offerts). E-secrétariat : jusqu'à 100 appels / mois puis tarification sur mesure en fonction du volume d'appels.